

CP - Les inscriptions pour la fête des aînés sont ouvertes

Le 10 janvier prochain, la Ville de Colmar organise la fête des aînés au Parc des expositions. Cette journée festive est dédiée aux habitants âgés de 72 ans et plus (nés en 1953 ou avant). L'inscription préalable est obligatoire, avant le 7 novembre 2025.

La fête se déroulera le samedi 10 janvier 2026, avec un accueil à partir de 10h30 dans le hall 3 du Parc des expositions de Colmar.

Le programme comprend un apéritif, un repas, un spectacle et une après-midi dansante. Cette journée festive et chaleureuse est un moment privilégié pour se retrouver, partager des souvenirs et créer de nouveaux liens.

Comment participer ?

L'inscription préalable est obligatoire et doit se faire **avant le 7 novembre 2025** :

- **Par courriel** : social@colmar.fr
- **Par courrier** : CCAS de la Ville de Colmar - 1 place de la Mairie - BP 50528 - 68021 Colmar Cedex
- **En ligne** : [Colmar.fr/fete-aines](https://colmar.fr/fete-aines)

Un **bulletin d'inscription** est également disponible dans *Le point colmarien* n°300, le magazine de la ville qui vient d'être distribué dans les boîtes aux lettres.

Pour les couples, c'est 1 bulletin d'inscription par couple (les personnes doivent mentionner « couple » à côté du nom et prénom).

Un courrier de confirmation sera envoyé aux inscrits dans le courant du mois de décembre. Il est demandé aux personnes dont l'inscription a été confirmée de **conserver précieusement ce courrier de confirmation car il leur sera demandé à l'entrée de l'événement.**

Comment s'y rendre ?

En voiture :

Le parking P2, situé à proximité immédiate du hall 3, sera accessible.

Un plan d'accès sera joint au courrier de confirmation.

En bus :

Des navettes de bus Kunegel gratuites seront mises en place dans différents quartiers, avec un accompagnement assuré par les volontaires de la réserve communale de sécurité civile. Voici les lieux de départ et les numéros des bus :

- **Bus n°1** : 43a rue du Ladhof (à proximité de l'arrêt Trace "Platane")
- **Bus n°2** : église Saint-Léon
- **Bus n°3** : 40 rue du Stauffen (entrée du CDRS)
- **Bus n°4** : résidence Saint-Gilles (devant l'entrée, angle avenue De Gaulle / rue Saint-Gilles) + Rue des Mésanges (entrée du CPA)
- **Bus n°5** : école J.J. Waltz (côté rue Schaedelin) + Caserne Rapp (côté avenue de la Liberté, devant le Crédit Mutuel)
- **Bus n°6** : avenue d'Alsace (arrêt bus en face du Greet hôtel à côté de l'hôpital Schweitzer) + école maternelle Les Roses (route de Bâle, en face de la MACIF)
- **Bus n°7** : église Sainte-Marie + angle rue des Vosges / avenue du Général De Gaulle (devant la boulangerie Jamm)
- **Bus n°8** : église protestante Saint-Jean (avenue de Rome) + église catholique Saint-Paul (avenue de Paris)
- **Bus n°9** : Saint-Joseph (Rue du Val Saint-Grégoire - arrêt TRACE - Saint-Joseph Gare)
- **Bus n°10** : boulevard du Champ de Mars (devant l'hôtel l'Esquisse) + rue Woelfelin (parking devant l'école Wickram)
- **Bus n°11** : place du Saumon (à proximité de l'arrêt Trace "Vauban") + rue du Nord (à la hauteur du petit parking Rapp au feu tricolore "arrêt TRACE Rapp")
- **Bus n°12** : église Saint-Antoine (arrêt TRACE Grillenbreit / arrêt TRACE Thomas) + route de Sélestat (devant la boulangerie Feuillette)

La fête des aînés est organisée par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Colmar.

Pour plus d'information : [Colmar.fr/fete-aînés](https://colmar.fr/fete-aînés)

CONTACT PRESSE

Cécile Walschaerts - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
03 89 20 68 83
cecile.walschaerts@colmar.fr

colmar.fr